

**Sud**

**FO**  
la force syndicale

**Cfdt**  
des choix. des actes

## Suite de la grève du 21 octobre 2010

### Maintien de la grève du 21 octobre 2010

Le directeur avait annoncé dès mercredi aux cadres managers l'abandon de la procédure de licenciement contre Cédric, espérant ainsi calmer les esprits et enrayer le mouvement de grève. Cependant, l'après-midi même, lors d'une « négociation » avec les syndicats, il a bien précisé qu'une sanction serait notifiée, laissant entendre par là une mise à pied, voire une rétrogradation, et ce afin de "ne pas perdre la face".

Les représentants ont pu faire passer l'information aux agents de Creil qui ont bien compris la nécessité de maintenir la grève. Ils étaient 71 % à suivre ce mouvement, dont 150 à descendre dans la rue devant la CPAM pour apporter leur soutien à Cédric et crier leur souffrance face au management "par la violence" (expression utilisée par M. Azam lors d'une entrevue avec les représentants syndicaux).

Le directeur a rejoint les manifestants dans un exercice d'intimidation, toisant tout un chacun avant d'accepter de recevoir une délégation des 4 organisations syndicales de l'entreprise et de 2 membres de la fédération SUD. Cet échange n'a toutefois pas abouti à l'abandon de toute sanction envers Cédric.

### Reculer pour mieux sauter

Si M. Azam a entendu nos « problèmes » d'imprimés et de téléphone, il n'a pas écouté ceux qui lui rappelaient que le 28 septembre il y avait 2 protagonistes et qu'un seul avait été mis en cause.

Par contre, nous avons bien entendu que le directeur avait un « problème FAVRE » et nos représentants ont bien entendu que si la procédure de licenciement n'avait plus lieu d'être dans l'immédiat, ce n'était que partie remise pour Cédric...

Et qui sera le suivant ?

### Un grand merci

...tout particulièrement à ceux qui ont affronté la rue et le directeur

